Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2024 de la Ligue Ile de France de Tennis

L'Assemblée Générale de la Ligue s'est tenue le samedi 16 novembre 2024 au Stade Roland Garros.
Le quorum d'ouverture de 20% étant atteint avec 550 clubs présents représentant 4232 voix soit 87.10 %, le Président de la Ligue Ile de France, Germain ROESCH, ouvre la séance.

Assemblée générale ordinaire

1/ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 décembre 2023
Le PV de la dernière AG est approuvé avec 99.4 % de voix pour et 0.60 % contre.

2/ Rapports moral, sportif, formation et développement de la saison 2023/2024 : Elisabeth CAUX
Un document est présenté et est à disposition sur le site de la Ligue.

<u>Voici les principaux points abordés concernant le développement :</u>

- ✓ **Évolution des licences et des clubs (2021-2024)** :
  - Augmentation des licences C : +22.4 % pour atteindre 258.611 licenciés en 2024.
  - Progression du nombre de clubs de padel : +108,8 % (de 34 à 71) et du nombre de pistes : +247% (59 à 205).
- ✓ **Aides aux clubs FFT en 2024** :
  - Enveloppe totale mobilisable de 1 458 053 €.
  - Soutien pour le tennis multi-projets (1 107 077 €) et aide padel (350 976 €).
  - Investissements pour l'aménagement des espaces de vie et la remise en état des équipements.
- ✓ **Initiatives pour le développement du tennis féminin** :
  - Activités variées : compétitions nationales et régionales (Raquettes FFT, doubles mixtes, etc.).
  - Hausse de 26,6 % des licenciées (2021-2024).
  - Mise en place d'un plan de féminisation (pratiquantes, enseignantes, dirigeantes).
- ✓ **Développement du paratennis** :
  - Tennis fauteuil = 29 clubs et 102 pratiquants.
  - Organisation de compétitions et formation pour les enseignants.
  - Actions spécifiques pour les sourds et malentendants.
- ✓ **Stratégie Tennis Santé** :
  - Formation de 231 enseignants et labellisation de 183 clubs.
  - Collaboration avec des associations de patients et développement de partenariats comme avec la Ligue contre le cancer.
  - Promotion de cette pratique via des colloques et soutiens financiers.

- ✓ **Tennis scolaire et universitaire** :
  - Forte augmentation des élèves impliqués : 63 148 en 2024 (vs 50 355 en 2023).
  - Collaboration accrue avec les enseignants et l'université (notamment STAPS).
- ✓ **Engagement écologique** :
  - Sensibilisation à la réduction de la consommation de balles (seulement 5-10 % recyclées).
  - Mise en place d'outils pour un développement durable dans les clubs.

Ce rapport met en lumière les efforts pour renforcer la pratique du tennis, soutenir les clubs et promouvoir des valeurs sociétales et environnementales.

Voici les principaux points abordés concernant le sportif et la formation :

Jeunes : Organisation des championnats individuels à Roland-Garros (U12-U18) avec 64 joueurs/joueuses. Championnats par équipes U12 avec 129 équipes ayant participé, avec de bons résultats nationaux (TC Paris champion de France).

Seniors et Seniors + : Championnats interclubs pré nationaux et individuels IDF bien accueillis. Des équipes franciliennes ont remporté plusieurs titres nationaux (ex. : Margency TC, TC Vincennes).

Arbitrage : Formation de 546 arbitres et 665 juges arbitres. Participation active aux grandes compétitions, notamment Roland-Garros avec 43 juges de ligne franciliens.

Tennis entreprise : Développement de l'activité avec 8 nouvelles sections. Trois titres de champions de France.

Beach Tennis : Résultats marquants avec des victoires aux championnats de France et en ITF. Promotion active avec de nouveaux terrains et clubs en développement.

Résultats sportifs marquants (2024) : 10 titres de champions de France en individuel (seniors/seniors+). Succès des jeunes avec 22 podiums durant l'été, dont plusieurs titres en double. 2 titres de champions de France par équipe Pro A.

Ce rapport met en avant la croissance sportive et éducative dans toutes les catégories, avec un accent sur l'excellence, la formation, et l'expansion des pratiques, notamment le padel et le beach tennis.

Formation : Formation DE JEPS : 463 enseignants formés entre 2021 et 2024. Développement de la formation continue (380 enseignants formés) et du padel (165 certifiés depuis 2022).

3/ Rapport financier pour la saison 2023/2024 : François JAUFFRET
Le réalisé global est conforme aux prévisions.

Résultats de la saison 2023-2024 :

- **Recettes :** 9 781 515 € (hausse des licences, aides DGF, événements).
- **Dépenses :** 9 768 198 € (développement, aides aux clubs).
- **Résultat net :** 13 317 €, affecté au report à nouveau.

Rapport du Commissaire aux Comptes : KPMG

Alexandre de Froissart représente le cabinet KPMG.

Il remercie l'ensemble des équipes de la Ligue ainsi que le cabinet comptable qui l'accompagne.

Concernant les rapports de certification, le cabinet a effectué l'audit des comptes annuels de la Ligue Ile de France relatifs à l'exercice clôt au 31 août 2024. Ces comptes ont été arrêtés par le comité directeur le 26 octobre 2024 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Le cabinet certifie sans réserve les comptes annuels et déclare qu'ils sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.
Le rapport du Commissaire aux comptes est annexé au présent procès-verbal.

Vote sur les comptes de l'exercice 2023-2024
***Les comptes de l'exercice sont adoptés avec 99.08 % de voix pour et 0.92 % contre*.**

Vote pour affectation du résultat
François Jauffret propose d'affecter le résultat comptable de l'exercice de 13.317 € au poste de report à nouveau du bilan.
L'affectation est approuvée avec 98.27 % de voix pour et 1.73 % contre.

4/ Présentation du budget prévisionnel pour la saison 2024/2025 : François JAUFFRET

Budget prévisionnel 2024-2025 :

- **Recettes estimées :** 9 643 082 € (baisse liée à la formation et au partenariat).
- **Dépenses prévues :** 9 759 628 € (hausse des charges pour le développement, événements, et embauches).

Le budget 2025 est présenté en déficit de 116 546 €, avec une baisse de l'aide aux comités de 100 000 €.
Il est à noter que nous ne connaissons pas à ce jour, le montant des aides Afdas et de ce fait, la marge que nous pourrions dégager des formations continues.
En conclusion, le déficit sera important mais compensé par nos réserves estimées à 800 000 € et avec une stratégie visant à modérer ce dernier, tout en poursuivant les efforts de développement et de formation.

Vote du budget 2024/2025 :
Le projet de budget pour l'année sportive est soumis au vote de l'Assemblée et adopté avec 86.76 % de voix pour et 13.24 % de voix contre.

Assemblée générale élective

Marc BOURGEOIS, le Président de la CRSOE prend la parole afin d'expliquer le déroulement de l'élection.

Chaque tête de liste intervient pendant une durée de 10 minutes pour présenter son programme.
Le tirage au sort a désigné Monsieur Germain ROESCH, liste « Les clubs au cœur de notre engagement », pour commencer ; Monsieur Olivier HENRY de VILLENEUVE, liste « Unis pour notre Fédération », prendra la parole en second.

Sous le contrôle de Monsieur BOURGEOIS, il est ensuite procédé au vote.
2173 Voix attribuées à la liste « Les clubs au cœur de notre engagement » = 54,42 %
1820 Voix attribuées à la liste « Unis pour notre Fédération » = 45,58 %

Suite à cette élection, Marc BOURGEOIS de la CRSOE indique que 31 sièges sont attribués à la liste « Les clubs au cœur de notre engagement », et 9 sièges sont attribués à la liste « Unis pour notre fédération ».
Le nouveau Comité Directeur est composé de :

Liste « Les clubs au cœur de notre engagement »

ROESCH Germain
MARIAUX Nadine
EVEILLARD Francis
FROISSART Patricia
MOULIN Gilles (médecin)
FERNANDES Patricia
VASSARD Olivier
TOUCHAIN Valérie
HAMON Eric
CAUX Elisabeth
PEYRE Franck
LEFEBVRE Catherine
DAZELLE Jean-Pierre
EUSTACHE-ROOLS Esther
LUCCHINI Jean-Claude
FOUILLET Gwenola
BATT Pierre
LUCOT-MAITROT
RENAULT Jonathan
KETFI Samira
MELONE Henry-Pierre
BIBARD Alexandra
DAGNAUD Anthony
BIDOT Séverine
SOLIS Guillaume
VOEGELE Paula
DE TILLY Aymeric
BONNEMAIN Hélène
RICART Nicolas
VALLET Sylvie
LEMAITRE Eric

Liste « Unis pour notre Fédération »

HENRY de VILLENEUVE Olivier
RIZZOLI Annick
JOANNY Bernard
BOCOCK Martine
LIST Jean
VASSEUR Patricia
SEMERIA SOUCAIL Guillaume
PIQUEMAL Pascale
ATTALI Fabrice

L'AG élective se clôture par l'intervention du Président élu, Germain ROESCH.

Assemblée générale extraordinaire (quorum requis = 35% des voix)

Vote pour la modification des statuts
Lors de l'assemblée générale de la FFT en date du 13 janvier 2024, les dispositions des statuts des Ligues ont été modifiées.
Ces nouvelles dispositions doivent être intégrées dans les statuts de la Ligue IDF à l'occasion de son assemblée générale.

Outre les corrections de forme et les quelques ajustements, elles concernent notamment :
- l'introduction du pickleball à l'article 1er des statuts ;
- l'interdiction de fractionner ses voix pour les membres des assemblées générales lors des votes ;
- la suppression de la possibilité pour le Comité fédéral de fixer les principes de rétribution des dirigeants ;
- l'introduction d'une obligation de discrétion.

La modification des statuts est mise au vote et adoptée avec 95.61 % de voix pour et 4.39 % de voix contre.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale de la Ligue Ile de France se termine.

Le Président	**La Secrétaire Générale**
Germain ROESCH	**Elisabeth CAUX**

N.B : Les documents présentés lors de l'AG sont à disposition sur le site de la Ligue via le lien suivant : https://tennis-idf.fr/informations/assemblee-generale/